Image not found or type unknown

Savoir si je dois payer

Par **Troupel**, le **18/12/2018** à **16:30**

J ai clôturé mon compte à la banque lyonnaise de bourg en bresse en 2007 et j ai eu des nouvelles d un organisme de recouvrement de dettes en août 2013 me demandant la somme de 1700 euros sans me dire à quoi correspondait cette somme. Je suis aller au guichet de la banque et même eux ne savait pas s est en 2018 qu il on pu me renseigner qu il on payer mes impôt sur le revenu. Dois je payer vu le manque de sérieux et le harcèlement et les menaces depuis 5 ans de l agence de recouvrement ?? Merci d avance Microbille1@Hotmail.fr

Par **Visiteur**, le **18/12/2018** à **16:46**

Bonjour
La banque a fait intervenir cet organisme de recouvrement peu scrupuleux en terme de méthode, mais il y a bien une dette...
Arangez vous plutôt avec eux, si cela est possible.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés